



Nouvelle-Aquitaine,
Pays de la Loire,
Bretagne



S'adapter au changement climatique

Témoignages d'éleveurs ovins du Centre-Ouest

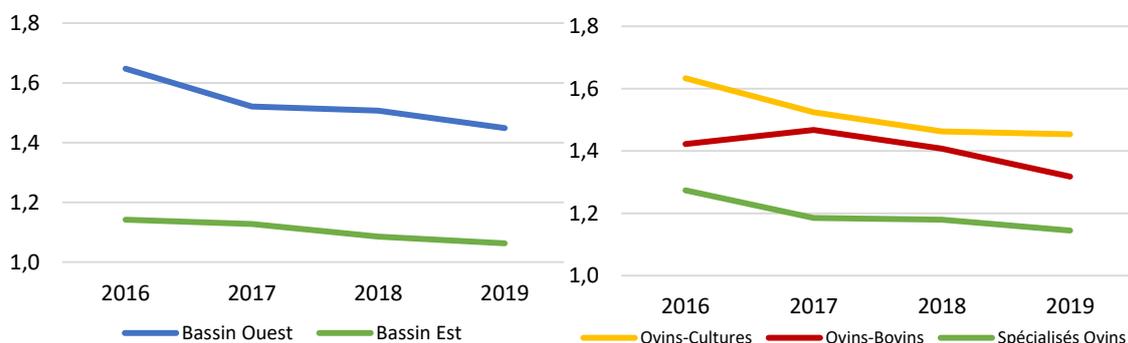


Au cours des trois dernières années, les sécheresses estivales successives ont été plus ou moins marquées selon les régions. Mais tous les éleveurs sont conscients de la réalité du changement climatique et réfléchissent aux adaptations potentielles de leur système. Cette plaquette présente les témoignages de 4 éleveurs du Centre-Ouest ayant mis en place différents types d'adaptation pouvant concerner l'équilibre du système, la conduite des surfaces ou du troupeau, les bâtiments, le parcellaire, etc.

DES CHARGEMENTS EN BAISSSE

Le changement climatique se traduit par une plus forte irrégularité de la production des prairies, mais aussi par une baisse dans certaines régions. Le 1er levier de sécurisation des systèmes consiste à réduire le niveau de chargement. La tendance à une certaine extensification de la conduite des surfaces semble s'être renforcée au cours des dernières années, parfois encouragée par les politiques. Sur un échantillon constant de 48 élevages, la baisse de chargement est significative : de 1,38 UGB/ha SFP en 2016 à 1,25 UGB/ha en 2019 (- 10 %). Mais toutes ces diminutions de chargement ne sont pas seulement des adaptations à l'évolution du climat. Elles peuvent également être liées à l'opportunité d'un agrandissement, ou à une réduction du troupeau motivée par une baisse de la main-d'œuvre disponible.

Evolution du chargement moyen (UGB/ha SFP) par bassin et par combinaison de productions



Même si le bassin Ouest (Bretagne, Pays de la Loire et Deux-Sèvres) a été moins touché par les dernières sécheresses que le bassin Est (Limousin, Charente et Vienne) et particulièrement l'Est de la Creuse, la tendance à la baisse des chargements s'observe dans toutes les régions. Elle s'observe également dans tous les systèmes, spécialisés ovins comme mixtes ovins-cultures ou ovins-bovins viande.

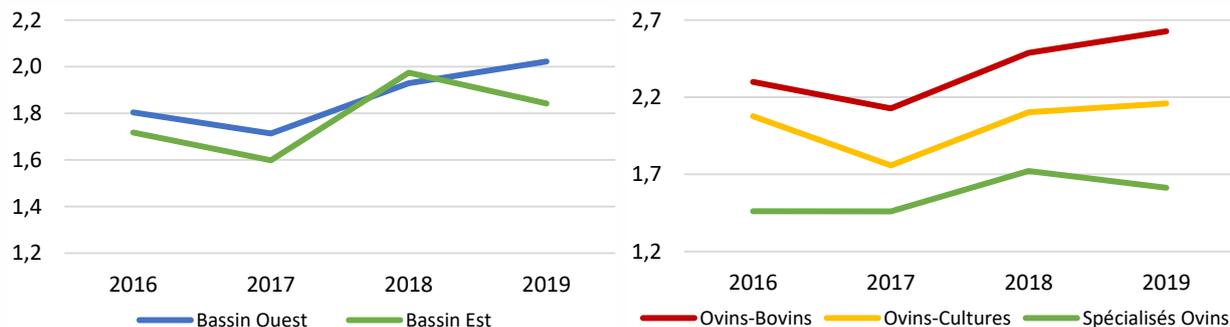
COLLECTION THÉMA



PLUS DE STOCKS FOURRAGERS

La sécurisation des systèmes face aux sécheresses à répétition se traduit également par l'augmentation des stocks, pour assurer un affouragement sur des périodes de plus en plus longues, particulièrement l'été. Sur l'échantillon constant de 48 élevages, la tendance est nette, même si elle est moins régulière que pour le chargement : de 1,76 à 1,93 TMS utilisée par UGB, soit une augmentation de 10 %. L'évolution des moyennes par bassin souligne la sévérité de la sécheresse 2018 dans le bassin Est, notamment par rapport à celle de 2019, moins marquée.

Evolution de la consommation moyenne de stocks fourragers (TMS/UGB) par bassin et par combinaison de productions



Comme pour les baisses de chargement, ces adaptations sont parfois liées à d'autres évolutions des systèmes, notamment en matière d'équilibre entre l'atelier ovin et l'atelier bovin, plus consommateur de stocks. Les évolutions par système montrent une poursuite de la progression des stocks avec la sécheresse 2019 en systèmes mixtes, particulièrement ovins-bovins, contre un léger recul en système spécialisé. Les bovins offrent moins de souplesse que les ovins pour valoriser les repousses de fin d'automne, et leur mise à l'herbe est souvent plus tardive. Et par ailleurs la fauche précoce est souvent privilégiée en bovin, et plutôt le déprimage en ovin.

DE NOMBREUX LEVIERS

Certaines adaptations des systèmes sont déjà relativement anciennes, comme **avancer les agnelages de saison** pour tenter de finir un maximum d'agneaux à l'herbe avant la sécheresse estivale, ou au contraire **rentrer les agneaux en bergerie au sevrage** pour sécuriser leur finition et décharger les prairies. Il est également possible de jouer sur les dates des agnelages de contre-saison pour valoriser par le pâturage les repousses automnales, souvent conséquentes. Certains éleveurs remettent des **brebis allaitantes au pâturage en automne**, voire tentent de **finir à l'herbe des agneaux nés en contre-saison** (cf. plaquette « Maîtriser la consommation de concentré quel que soit le système »).

La valorisation par le **pâturage de couverts végétaux d'automne-hiver**, ou de **cultures dérobées**, en interne ou chez des céréaliers voisins, permet de réduire la consommation de fourrages à cette période, pour plus de disponibilité pour l'affouragement estival.

A l'opposé, l'absence de ressource herbagère peut amener d'autres éleveurs à **gérer en bâtiment des lots à forts besoins en été** : brebis en fin de gestation (avant d'éventuelles lactations à l'herbe), mais aussi brebis allaitantes, lots de lutte, etc.

Concernant la conduite des surfaces, la 1^{ère} adaptation évoquée est souvent l'**implantation d'espèces peu exigeantes en eau**, comme le sorgho, voire certaines espèces prairiales. Un outil d'aide à la sélection des espèces les plus adaptées est disponible sur le site <http://www.perel.autonomie-fourragere-des-elevages.fr>

La **rénovation par sur-semis des prairies permanentes** mises à mal par les sécheresses, est une autre possibilité, peut-être moins aléatoire que l'implantation au printemps d'une culture fourragère pour la production estivale. Pour limiter la dégradation des prairies par le surpâturage, le sacrifice de parcelles « parking » est une solution, à l'image de ce qui se pratique déjà en hiver.

Les adaptations des systèmes peuvent également concerner des éléments structurels, comme l'amélioration de l'isolation et de la ventilation des bâtiments, la mise en place de forages et d'adduction d'eau dans les parcelles, mais aussi la restauration ou la plantation de haies arborées, pour offrir de l'ombre aux animaux, voire assurer un complément pour l'affouragement estival (noisetier, robinier, etc.).

“**TÉMOIGNAGE DU GAEC LEROY (AZAT-LE-RIS - 87) : prévoir des marges de sécurité à tous les niveaux**”

«Pour 2,25 UMO, notre exploitation compte 160 ha de SAU, toute en herbe, et 1 090 brebis avec une période principale de mise bas au printemps pour la production d'agneaux d'herbe, et une période très secondaire à l'automne pour étaler le travail.



Nous nous adaptons au changement climatique au fil des années et de nos expériences. Notre chargement (6,8 brebis/ha) nous donne une certaine marge de sécurité, avec plus de parcelles fauchées l'année suivant une sécheresse. Puis, en année "normale", après reconstitution des stocks, la fauche est limitée, car notre système est axé sur la valorisation maximale du pâturage. Les brebis allaitantes ne passent guère que quinze jours en bâtiment, avec de plus la possibilité d'accéder à un parc de pâturage.

Nous réservons de bonnes prairies pour les agneaux, quitte à ce que l'herbe soit un peu haute à l'entrée des animaux. Je les laisse trier, afin qu'ils bénéficient du meilleur, puis je nettoie la parcelle avec des brebis à faibles besoins ou au gyrobroyeur. Mais ces dernières années avec les épisodes de très fortes canicules, nous avons dû rentrer une partie de nos agneaux et les finir en bergerie. Pour cela nous disposons d'un tunnel d'engraissement avec alimentation à l'auge par vis sans fin.

L'année dernière pour la première fois nous avons acheté un camion de fourrage. Disposer d'un fonds de roulement en euros pour l'achat de concentrés, céréales ou fourrages est aussi important que de disposer d'un fonds de grange : il faut rester vigilant à reconstituer ce fonds les bonnes années.



Depuis quelques années nous renouvelons davantage nos prairies temporaires, à raison de 20 % par an, et cela au printemps. Ici nous avons des sols peu épais, séchants, pour lesquels la réussite des semis d'automne est aléatoire en fonction de la date de retour des pluies. C'est moins le cas au printemps et surtout nous pouvons ainsi compter sur des pousses d'herbe de qualité pour la mi-août pour tenter de finir les agneaux même les étés chauds. Nous avons longtemps utilisé du Ray Grass-Trèfle violet, mais aujourd'hui nous recherchons des espèces qui résistent encore mieux aux conditions estivales.»

”

“TÉMOIGNAGE DE DAMIEN PIRONNET (SAULGÉ - 86) : rénovation de prairies permanentes par sursemis



« Je suis installé depuis le 1^{er} janvier 2017 sur la commune de Saulgé sur une surface de 130 ha en herbe, dont 30 ha de prairies permanentes. Mon troupeau se compose de 500 brebis croisées, avec une conduite basée depuis 2020 sur 75 % d'agnelage de printemps et 25 % en automne. Mon chargement est très réduit (3,8 brebis/ha), et l'excédent d'herbe de mai-juin est récolté par des tiers.

J'utilise le semis direct depuis 2 ans. Au début c'était pour combler les trous dans les vieilles prairies reprises à un autre agriculteur. La première année, j'ai semé du RGI début avril, avec un semoir à disques (plus passage d'un rouleau), mais ce fut un échec par manque d'eau. En 2020 j'ai semé mi-octobre une dizaine d'hectares, à 30 kg/ha, avec des sols différents (argileux

ou sableux) ce qui me permettra de comparer : une partie en RGI pur et une partie avec un mélange (5kg RGI-20 kg Fétuque-5 kg Dactyle). J'ai utilisé un combiné semis direct à dents (puissance de traction nécessaire : 100-110 cv). A mon avis il permet un meilleur placement de la graine dans le sillon. Puis je roule la parcelle car je trouve que les rouleaux du combiné ne sont pas très efficaces. Le résultat me convient et je vais continuer, mais en utilisant un mélange RGI-trèfle blanc et violet, pour enrichir mes pâtures en protéines, et en semant un peu plus tôt (fin août-début septembre).



Combiné semis à dents (15/10/20) Semis J+55 jours (10/12/2020) Semis J+90 jours (25/01/2021)

Cette méthode me satisfait également car je n'aime pas trop le matériel : elle permet un travail simplifié du sol, donc un gain de temps, et une diminution de la consommation d'énergie, c'est meilleur pour la planète ! Avant j'installais mes prairies avec 2 passages de covercrop, pour détruire la pelouse, 1 passage pour le semis et 1 passage pour le rouleau, soit 4 passages/ha. Désormais je ne fais que 2 passages/ha (combiné et rouleau). Le combiné est loué à un concessionnaire situé à 25 km pour un coût de 18 € HT/ha, et je sème au minimum 2 ha/heure (à 7 à 8 km/h). Hors main-d'œuvre, le coût est estimé à 221 €/ha (186 € de semence et 35 € de mécanisation et transport). Malgré le temps pour aller le chercher et le rapporter, le bilan gain/contrainte est largement positif.

J'ai choisi cette pratique car même si l'herbe vient à manquer l'été elle redémarre dès les premières pluies : il y a un « capital herbe » rapidement disponible pour le troupeau à l'automne. Des fourrages annuels implantés en mai seraient plus exposés aux aléas climatiques et du coup ils ne sécuriseraient pas mon système. »

”

“TÉMOIGNAGE DU GAEC PONTRON (LE LOUROUX BÉCONNAIS - 49) : tunnel isolé et ventilé, luttés de fin d'été en bergerie



«En 2019, nous avons adossé une nouvelle bergerie à celle construite en 2012. C'est une bergerie chapelle de même type que la précédente avec une ventilation qui se règle automatiquement. Elle est isolée en toiture avec une bâche camion extérieure, une bâche blanche intérieure et 8 cm de laine de verre entre les deux. De 45 m de long sur 12,8 m de large et 3,5 m de haut, elle peut accueillir 200 brebis allaitantes. Les côtés sont faits d'un mur en parpaings de 1 m de haut surmonté d'un panneau sandwich d'1 m également (tôle doublée de mousse) puis d'un filet brise vent d'1,5 m. Une partie du toit est montée sur crémaillères et peut se lever et ventiler la bergerie. En complément un rideau plastique à enroulement peut moduler l'entrée d'air dans la bergerie en obstruant le filet brise vent. Le système régule les entrées et sorties d'air en fonction de la température, la pluie, la vitesse et la direction du vent. Il fonctionne en automatique ou peut être basculé en manuel.

Les avantages	Les limites
<ul style="list-style-type: none"> - Le toit est isolant - Les amplitudes de température sont réduites - Les écarts jour/nuit sont moins importants : différence de 6 à 7°C entre le tout ouvert ou tout fermé - Lorsque le temps est changeant, la régulation est plus précise en mode automatique - La bergerie est très lumineuse, bon confort de travail 	<ul style="list-style-type: none"> - Les pierres peuvent abimer le rideau latéral lors du paillage avec la dérouleuse - La bergerie reste chaude les fins d'après-midi d'été du côté où le soleil se couche - La longévité de la bâche

Des luttés de fin d'été en bergerie pour améliorer la prolificité

Avec la sécheresse estivale et le manque d'herbe à la fin du mois d'août, nous avons rentré les brebis pour les faire lutter en bergerie du 4 au 28 septembre 2020. Un 1^{er} lot de brebis a été rentré dès le 20 août, les autres le 2 septembre. Elles sont restées en bergerie jusqu'au 22 octobre. Les luttés ont été réalisées en paternité, les brebis recevant 500 g/j d'un aliment brebis nourrice et du foin à volonté.

Les résultats sont de :

- 72 % de brebis fécondées et 194 % de prolificité pour le lot rentré le 20 août (43 brebis),
- 77 % de brebis fécondées et 173 % de prolificité pour les 3 autres lots (83 brebis).

Soit une moyenne de 75 % de brebis fécondées avec 180 % de prolificité. A titre de comparaison, les brebis de notre élevage observent des résultats moyens de 155 % de prolificité en monte naturelle sur les trois dernières années (de 148 % à 164 %). Le meilleur confort des animaux pourrait expliquer cette différence de résultat. La plus grande proximité des béliers et des brebis pourrait être une autre raison. »

Les avantages	Les limites
<ul style="list-style-type: none"> - Un taux de prolificité plus élevé - Il est plus facile de nourrir les brebis en bergerie que de leur apporter le foin et le concentré en extérieur - Les prairies sont moins dégradées et la repousse d'automne est favorisée 	<ul style="list-style-type: none"> - Le surcoût et le travail liés au paillage - Disposer d'un bâtiment isolé et ventilé

”

“TÉMOIGNAGE XAVIER MARCHAND (SAINT-ERBLON - 35) : lactation en bergerie l'été et pâturage de couverts l'automne

«A mon installation en janvier 2018 j'ai converti l'exploitation laitière familiale en élevage ovin. La première année j'ai acheté 2 lots de 190 et 120 agnelles Romane, puis j'ai développé progressivement mon atelier pour atteindre 400 brebis en 2021, sur 58 ha de SAU. Dès le démarrage j'ai adhéré à l'OS Romane pour produire des femelles en multiplication.



L'exploitation se situe en Ille et Vilaine, au sud de Rennes, en zone précoce au printemps, mais séchante si la pluviométrie vient à manquer en période estivale. Le parcellaire est groupé autour de ma bergerie et bien desservi par le réseau d'eau que j'ai mis en place. 65 % de ma SAU est en herbe, soit un chargement de 10 brebis/ha SFP. Le reste de la surface (20 ha) se répartit entre cultures de vente et céréales, pour l'alimentation du troupeau et pour couvrir mes besoins en paille. Mon système repose sur l'exploitation de l'herbe au pâturage (paddocks avec clôtures mobiles) et sur des stocks de foin et d'enrubannage (320 kg MS/brebis).

Compte tenu des contraintes pédoclimatiques de mon exploitation, j'ai calé mon système de reproduction en 2 périodes de mises bas de 3 semaines en décembre et en juin. Cette conduite en 2 lots me permet de libérer du temps pour les cultures et les récoltes de fourrages, mais aussi pour ma vie de famille. Par ailleurs, si la production d'herbe vient à manquer l'été je préfère nourrir des brebis en production en bergerie plutôt que des animaux à l'entretien. Cela permet également de ne pas retarder la repousse de l'herbe à l'automne : il n'y a plus qu'un lot au pâturage en période estivale, ce qui limite le risque de surpâturage."

Après moisson, je sème des couverts ou prairies à rotation courte (RG-trèfle), pour allonger la période de pâturage jusqu'en décembre, avec des brebis en fin de gestation et des tarries. J'utilise aussi les repousses de colza grain. L'objectif est d'économiser du fourrage, de la paille et des concentrés. »

”

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Avril 2021 – ISSN : 2416-9617

Référence Idele : 00 21 502 042 - Réalisation : Valerie Lochon

Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Ont contribué à ce dossier :

Vincent Bellet - Institut de l'Élevage - vincent.bellet@idele.fr

Nathalie Augas - Chambre d'agriculture de la Charente - nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Danielle Sennepin - Chambre d'agriculture de la Creuse - danielle.sennepin@creuse.chambagri.fr

Céline Clément - Syndicat d'Élevage Ovin des Deux-Sèvres - sdeovin79@gmail.com

Béatrice Griffault - Chambre d'agriculture de la Vienne - beatrice.griffault@vienna.chambagri.fr

Marie-Line Barjou - Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne - ml.barjou@haute-vienne.chambagri.fr

Maurane Beaumont - Chambre régionale d'agriculture des Pays-de-la-Loire - maurane.beaumont@pl.chambagri.fr

Laurent Fichet - Chambre régionale d'agriculture des Pays-de-la-Loire - laurent.fichet@pl.chambagri.fr

Stéphane Migné - Chambre régionale d'agriculture des Pays-de-la-Loire - stephane.migne@pl.chambagri.fr

Alain Gouédard - Chambre régionale d'agriculture de Bretagne - alain.gouedard@bretagne.chambagri.fr

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.